



**NATIONS
UNIES**

DEPARTEMENT DES
AFFAIRES ECONOMIQUES
ET SOCIALES



MAEP
Mecanisme Africain
d'Evaluation par les Pairs

Une Institution de
**Union
Africaine**



Cinquième Atelier continental sur
Renforcement des capacités institutionnelles en Afrique
en vue d'une mise en oeuvre efficace du Programme de
développement durable 2030 et de l'Agenda 2063 de l'UA
Suite du FPHN 2024 et du sommet de l'avenir



Note conceptuelle & Ordre du jour

24-26 octobre 2024 | Le Cap (Afrique du
Sud)



Agenda
2063 L'AFRIQUE QUE
NOUS VOULONS

Contexte

L'Atelier régional du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) sur le renforcement des capacités institutionnelles en Afrique en vue d'une mise en œuvre efficace du Programme de développement durable 2030 et de l'Agenda 2063 de l'UA : Suite du FPHN et du Sommet de l'Avenir de 2024 est le cinquième d'une série conçue pour soutenir les pays dans leurs efforts visant à mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

Ces ateliers de renforcement des capacités et d'apprentissage entre pairs sont devenus un creuset de rassemblement continental précieux pour partager des expériences et envisager des actions conjointes à l'appui de la mise en œuvre des deux programmes. Ils visent à améliorer les moyens de mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation, et à promouvoir l'alignement et l'intégration du suivi des deux programmes dans les plans et stratégies de développement nationaux des pays, comme le recommande le Cadre de l'UA-ONU pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ils constituent également une aubaine pour les pays africains de partager leurs

connaissances et de renforcer les capacités nationales nécessaires à la mise en œuvre des recommandations émanant des principales réunions mondiales et régionales telles que le Forum politique de haut niveau, le sommet sur les ODD, le sommet de l'avenir, les sommets de l'UA et le Forum régional africain sur le développement durable.



Depuis 2019, le DAES et le MAEP ont établi un partenariat pour aider les pays africains à renforcer les capacités de gouvernance, en utilisant les principes de gouvernance efficace pour le développement durable de l'ONU comme une base d'action. Les principes de gouvernance des Nations unies ont été élaborés par le Comité d'experts en administration publique des Nations unies, et approuvés par le Conseil économique et social en 2018. Ce modèle de collaboration a donné lieu à plusieurs innovations aux niveaux régional et national et a conduit à de nombreuses initiatives sur les principes de gouvernance efficace en Afrique, notamment la réalisation d'une étude de référence sur la mise en œuvre des principes de gouvernance efficace en Afrique par le MAEP, d'une compilation de boîtes à outils pratiques pour la mise en œuvre des principes à l'appui des ODD et de l'Agenda 2063, ainsi que plusieurs activités de suivi au niveau national.

Contexte mondial et régional

Les pays africains ont obtenu des résultats mitigés dans leur poursuite des ODD et de l'Agenda 2063 de l'UA. Selon le Rapport 2024 sur le développement durable en Afrique, qui comprend un examen de l'état de la mise en œuvre des deux agendas

en Afrique, si les tendances actuelles se poursuivent, de nombreuses cibles des ODD ne seront pas atteintes d'ici 2030. En mettant en place des institutions solides, transparentes, responsables et inclusives, de l'ODD 16, un objectif fondamental et transversal, les sociétés deviennent plus résistantes aux conflits et capables de répondre aux besoins de tous les individus, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la poursuite du développement durable.

En mettant l'accent sur les ODD examinés en profondeur lors du Forum politique de haut niveau des Nations unies de 2024, le Rapport souligne la nécessité pour l'Afrique d'accélérer les progrès sur les ODD 1 (mettre fin à la pauvreté), 2 (lutter contre la faim) et 17 (partenariats), d'inverser la tendance négative en matière d'action climatique (ODD 13) et de renforcer les systèmes statistiques pour suivre les performances, en particulier en matière de gouvernance efficace (ODD 16), où l'insuffisance de données est une contrainte majeure qui empêche de suivre les performances des pays africains.

Les progrès récents de développement ont ralenti ou se sont inversés en raison d'une confluence de crises multiples déclenchées par la pandémie de COVID-19, les pressions inflationnistes, les conflits, le changement climatique et les niveaux élevés de la dette extérieure. À l'image des tendances observées dans d'autres régions, le continent a connu une augmentation de la pauvreté et de la faim, des inégalités et des vulnérabilités, des conflits armés, de la violence, des déplacements, du terrorisme, des catastrophes climatiques et des maladies. Bien que des progrès aient été accomplis dans certains domaines, les recherches ont montré que l'incapacité à relever pleinement ces défis, à la vitesse et à l'échelle souhaitées, est due aux faiblesses des systèmes de gouvernance qui empêchent toute action transformatrice en maintenant le statu quo.

Malgré les revers, le Programme 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'UA : « L'Afrique que nous voulons » reste le schéma directeur du développement durable pour l'Afrique. La Déclaration d'Addis-Abeba du Forum



régional africain sur le développement durable a recommandé aux pays d'envisager et d'adopter des engagements, alignés sur les priorités de l'Afrique, pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD 16 et renforcer les institutions de gouvernance et l'État de droit, notamment pour enrayer la corruption, protéger les droits de l'homme, promouvoir des sociétés inclusives et assurer l'accès à la justice pour tous.

Le Sommet de l'avenir est un appel à « mettre le turbo » sur les ODD, notamment en renforçant la coopération internationale afin qu'elle respecte pleinement et équitablement les accords existants, tout en permettant une réponse efficace aux nouvelles menaces et opportunités pour les générations actuelles et futures. Les engagements sont pris dans cinq grands domaines : le développement durable et le financement du développement ; la paix et la sécurité internationales ; la science, la technologie, l'innovation et la coopération numérique ; la jeunesse et les générations futures ; et la transformation de la gouvernance mondiale. La déclaration ministérielle du FPHN 2024 note que la bonne gouvernance et les institutions démocratiques et transparentes répondant aux besoins des populations sont nécessaires pour atteindre les objectifs. Elle souligne aussi l'importance de la bonne gouvernance et d'institutions fortes en tant que facteurs clés du développement durable.

Le suivi des résultats du sommet (le « Pacte pour l'avenir ») dépendra d'une combinaison de volonté politique, de ressources humaines et financières ainsi que de capacités institutionnelles étayées par l'inclusion et la volonté de collaborer avec des acteurs non étatiques pour répondre aux aspirations de développement d'un pays. De même, le Moonshot 3 du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine vise à fortifier des institutions démocratiques et inclusives dans les pays du continent d'ici à 2033, ainsi qu'à développer des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux.

L'engagement de l'Afrique à réaliser le Moonshot 3 s'appuie sur une évaluation des performances du continent en matière de gouvernance au cours de la Première

décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui a révélé un résultat globalement médiocre. Les leçons tirées de cette première décennie soulignent la nécessité, entre autres, de « promouvoir la responsabilité des institutions publiques envers les citoyens africains, d'enraciner les valeurs de la démocratie, de la justice et des droits de l'homme, et de donner l'exemple de la bonne gouvernance ». Ils soulignent également la nécessité de soutenir le renforcement des capacités dans le secteur public afin de favoriser la mise en place d'institutions résilientes et réactives aux niveaux national et local.

Objectifs de l'atelier

Cet atelier vise à soutenir les pays africains dans l'exploration du développement de résultats concrets et tangibles ainsi que des plans d'action pour la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives qui contribuent à la mise en œuvre de la déclaration ministérielle de 2024 du FPHN, du Pacte pour l'avenir et du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA en vue d'accélérer la réalisation des aspirations et des objectifs nationaux tout en répondant aux priorités de développement national connexes identifiées par les pays. Les thèmes abordés se concentreront sur les stratégies de renforcement des institutions qui soutiennent les efforts visant à préserver l'avenir ; à gérer les chocs nationaux, régionaux et mondiaux ; à renforcer les connaissances et les capacités locales en s'appuyant sur le principe de subsidiarité ; à promouvoir la science, la technologie et l'innovation tout en s'attaquant aux fractures numériques ; et à transformer le système financier mondial.

Plus précisément, les participants à l'atelier aborderont les sujets suivants :

- Cohérence institutionnelle et mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 au niveau national
- Comment tirer parti des principes du CEPA pour renforcer les capacités nationales et locales afin de poursuivre les deux agendas au niveau infranational ?
- Efforts de mise en œuvre de l'ODD 16 et du Moonshot 3 de l'Agenda 2063 et des six transitions pour accélérer les progrès vers les ODD
- Cadres de suivi et d'évaluation ainsi que l'interconnexion avec les principes du CEPA
- Utilisation du Pacte pour l'avenir et d'autres instruments pour renforcer la résilience aux chocs mondiaux




Participants

Des représentants des gouvernements de 17 pays africains seront invités à participer et seront rejoints par des représentants des entités des Nations unies, des experts des organes de l'UA, des groupes de la société civile, des représentants de la jeunesse ainsi que d'autres parties prenantes concernées. Les coordonnateurs résidents des Nations unies des pays participants seront invités à se joindre à l'atelier en vue de promouvoir l'alignement des cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable sur les priorités nationales de gouvernance et de renforcement des institutions.

Contacts

Secrétariat continental du MAEP

Mme Sara Tawfik Hamouda 

Responsable de la gouvernance
continentale et mondiale 

Direction du suivi-évaluation

sara.hamouda@aprm-au.org

Mme Bernadette Yiga 

Cadre à la Direction du suivi-évaluation

bernadette.yiga@aprm-au.org

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Mme Saras Jagwanth 


Conseillère interrégionale 

Division des institutions publiques et du

Gouvernement numérique 

jagwanth@un.org

Mme Nardos Mulatu Areda 

Assistante de gestion de programme 


Division des objectifs de développement durable

mulatun@un.org

Mme Adriana Ribeiro 

Assistante principale de gestion de programme

Division des institutions publiques et du

gouvernement numérique 

ribeiroa@un.org

Programme

1^{re} journée, jeudi 24 octobre

| Heure | Tâche |
|------------------|---|
| 8 h 30 – 9 h 00 | Enregistrement |
| 9 h 00 – 9 h 45 | <p>Mots d’ouverture et de bienvenue</p> <p><i>Modérateur</i> : M. Amson Sibanda, Responsable des stratégies et du renforcement des capacités nationales, Division des objectifs de développement durable du DAES des Nations Unies</p> <p>M. Li Junhua, Secrétaire général Adjoint du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (message vidéo)</p> <p>Mme Marie-Antoinette Rose Quarte, DG du Mécanisme africain d’évaluation par les pairs</p> <p>Mme Geraldine Fraser-Moleketi, Présidente du Comité d’experts en administration publique des Nations Unies et Présidente de l’Université Nelson Mandela</p> <p>Mme Yoliswa Makhasi, Directrice générale, Ministère de la fonction publique et de l’administration d’Afrique du Sud</p> |
| 9 h 45 – 11 h 00 | <p>Séance 1 : Bilan de la mise en œuvre de l’Agenda 2030 et de l’Agenda 2063 en Afrique</p> <p>Bien que les pays africains aient progressé dans la réalisation de certains Objectifs du développement durable et de l’Agenda 2063, le continent se trouve dans l’ensemble dans une situation extrêmement périlleuse. À l’image des tendances observées dans le monde entier, le continent a connu une aggravation de la pauvreté et de la faim, des inégalités et des vulnérabilités, des conflits armés, de la violence, des mouvements de population, du terrorisme, du changement climatique et des maladies. À mi-parcours de la mise en œuvre de l’Agenda 2030 pour le</p> |

développement durable, l'Afrique est loin d'atteindre la plupart des cibles des Objectifs de développement durable et a même régressé sur certaines, comme l'aggravation de la faim chronique dans la région, qui est passée de 15,1 % en 2010 à 19,7 % en 2022, et qui reste le foyer de 55 % de la population mondiale vivant sous le seuil international de pauvreté de 2,15 USD/jour. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique (58 %) est presque le double de la moyenne mondiale, avec 20,4 % de la population souffrant de la faim.

Questions d'orientation

1. Comment les pays et les parties prenantes peuvent-ils améliorer la coordination et la collaboration entre les secteurs pour relever les défis interconnectés de la pauvreté, de la faim et du changement climatique, en garantissant une approche holistique de la réalisation des ODD et des objectifs de l'Agenda 2063 ?
2. Comment pouvons-nous renforcer l'inclusion et l'efficacité des mécanismes de suivi et de reddition de compte tant pour l'Agenda 2030 que pour l'Agenda 2063 afin de garantir l'inclusion de toutes les parties prenantes ?
3. Quel rôle la technologie, y compris l'intelligence artificielle, et l'innovation peuvent-elles jouer dans l'accélération des progrès vers l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 ?
4. Quelles sont les stratégies permettant d'aligner la capacité financière sur les priorités énoncées dans l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 ?
5. Quels enseignements peut-on tirer des pratiques nationales réussies dans la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063, y compris au niveau infranational ?

Modérateur : M. Julius Mathieu Russel Joubert, Économiste principal, Ministère de la planification nationale des Seychelles

Intervenants :

- **M. Ibrahim Al-bakri Nyei**, Vice-ministre de la coopération internationale et de l'intégration économique du Libéria
- **Mme Elizabeth Banda**, Économiste principale, Division du suivi et de l'évaluation, Ministère de la planification économique et du développement du Malawi
- **M. Lusanda Batala**, Expert principal, Commission nationale de la planification d'Afrique du Sud
- **Mme Game Molly Mooketsa**, Économiste en chef, Commission nationale de la planification du Botswana
- **Mme Punki Modise**, Responsable en chef des stratégies et du développement durable, Groupe Absa

Discussion interactive

11 h 00 – 11 h 15

Pause

Séance 2 : Accélération de la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063 : tirer parti des six transitions pour intensifier l'action aux niveaux national et local

Cette séance se concentrera sur l'exploitation des six transitions transformatrices des Nations unies pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. Ces transitions concernent les systèmes alimentaires, l'accès et le coût de l'énergie, la connectivité numérique, l'éducation, l'emploi et la protection sociale, ainsi que le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. En examinant comment ces transitions clés peuvent agir comme des moteurs catalytiques et avoir des effets multiplicateurs sur les progrès réalisés dans le cadre des ODD, les participants exploreront des stratégies pour intégrer ces transitions dans les plans de développement nationaux et locaux. La séance vise à identifier les domaines d'action, à partager les exemples de réussite et à relever les défis afin d'intensifier les efforts et d'obtenir un impact significatif. Cette séance présentera également la stratégie mondiale de développement durable 2023 et expliquera les principales conclusions et recommandations du rapport. La discussion portera sur la manière d'appliquer l'approche du rapport des ODD pour l'élaboration de politiques et d'actions concrètes.

Questions d'orientation

1. Comment les six transitions clés peuvent-elles être intégrées efficacement dans les stratégies nationales et locales afin d'accélérer les progrès vers les ODD et l'Agenda 2063 ? Comment les six transitions sont-elles liées aux plans d'action nationaux du MAEP ?
2. Quels sont les exemples d'initiatives ou de projets réussis qui ont tiré parti de certaines des six transitions pour progresser dans la réalisation des ODD et des objectifs de l'Agenda 2063 ?
3. Quels sont les défis auxquels les pays sont confrontés lorsqu'ils tentent d'aligner leurs plans de développement sur les six transitions ?
4. Comment les différentes parties prenantes, y compris les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile, peuvent-elles collaborer pour maximiser l'impact de l'utilisation des transitions et gérer les compromis ?
5. Comment les perspectives de gouvernance et de renforcement des capacités du rapport mondial sur le développement durable 2023 peuvent-elles éclairer les progrès accomplis dans les six transitions ?

Modératrice : **Mme Christelle Stella Nya Tchounkeu**, Ingénieure statisticienne/Experte en démographie, Direction générale de la coopération et de l'intégration régionale, Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire du Cameroun

***Intervenants* :**

| | |
|---------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> · M. Amson Sibanda, Responsable des stratégies et du renforcement des capacités nationales, Division des objectifs de développement durable (DAES de l'ONU) · M. Toussaint Todegnon, Directeur général de la coordination et du suivi des ODD, Ministère du développement et de la coordination du Bénin · Mme Sylocious Chaturuka, Directrice adjointe, Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale du Zimbabwe · M. Youssouf Ali Mmadi, Directeur des programmes économiques, Direction générale de la planification stratégique et de la population des Comores · Mme Mamolibetsane Evelyn Mafethe, Planificatrice économique (S&E), Ministère de la planification économique du Lesotho <p><i>Discussion interactive</i></p> |
| <p>13 h 00 – 14 h 30</p> | <p>Déjeuner</p> |
| <p>14 h 30 – 16 h 30</p> | <p>Séance 3 : Cadres de suivi et d'évaluation des deux agendas et liens avec les principes du CEPA</p> <p>Cette séance se concentrera sur les cadres de suivi et d'évaluation des ODD et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur la façon dont ces cadres s'alignent sur les principes de gouvernance efficace pour le développement durable des Nations unies. Elle examinera comment les nations africaines peuvent améliorer les pratiques du reportage et de gouvernance en intégrant l'évaluation de la transparence, de la reddition de compte et de l'inclusion dans leurs systèmes de S&E. La séance discutera également de la manière dont les éléments facilitateurs du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (STYIP) peuvent être exploités pour soutenir ces efforts aux niveaux national et continental, ainsi que le cadre d'indicateurs de base pour le Moonshot 3.</p> <p>Questions d'orientation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les pays africains d'après l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre, en particulier le plan Moonshot 3 pour la bonne gouvernance sur le continent ? 2. Comment les organismes nationaux et régionaux peuvent-ils collaborer pour normaliser les cadres de suivi et d'évaluation qui s'alignent sur les principes du CEPA des Nations unies et les objectifs de l'Agenda 2063 ? 3. Quelles actions spécifiques les gouvernements nationaux peuvent-ils entreprendre pour améliorer les mécanismes de collecte et de communication des données, en veillant à ce qu'ils soient transparents et inclusifs ? 4. Comment le STYIP de l'Agenda 2063 peut-il être utilisé pour renforcer l'innovation et le développement des capacités dans les systèmes nationaux de S&E et améliorer l'intégration des principes du CEPA dans leurs cadres de S&E ? |

5. Quels sont les exemples réussis de cadres intégrés de S&E du CEPA en Afrique, et quels enseignements peut-on en tirer ?

Modérateur : M. Peterson Muriithi Njenga, Économiste principal, Ministère de la culture, des arts et du patrimoine du Kenya

Intervenants :

· Mme Zahra Abakar Souleymane, Directrice générale chargée du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2030/2063, Ministère des finances, du budget et de la planification économique du Tchad

· M. Habtamu Takele, Directeur de la planification du développement, Ministère de la planification et du développement de l'Éthiopie

· Mme Patience Ampomah, Analyste principale en planification, Commission nationale de la planification du développement du Ghana

· Mme Dany-Sandra Sobela, Directrice de la gestion de l'assistance technique et de la formation externe, Ministère de l'économie, de la planification et de la coopération internationale de la République centrafricaine

· M. Tresford Musonda, Directeur adjoint de la planification du développement, Ministère des finances et de la planification nationale de la Zambie

· M. Lamau Mpolo, Secrétaire exécutif du Secrétariat national du MAEP en Tanzanie

Discussion interactive

Fin de la 1^{re} journée

2^e journée, vendredi 25 octobre

9 h 00 – 11 h 00

Séance 4 : Réalisation de l'ODD 16 d'ici 2030 et du Moonshot 3 d'ici 2033

Cette séance explorera la manière dont les principes de compétence, d'élaboration de politiques rationnelles, de subsidiarité et de ne laisser personne pour compte peuvent être appliqués pour atteindre l'ODD 16 qui promeut des sociétés pacifiques, justes et inclusives, d'ici à 2030. Le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le "Moonshot 3" connexe visent à mettre en place des institutions démocratiques et inclusives dans les pays du continent d'ici à 2033. Le Moonshot 3 vise à favoriser l'émergence d'institutions capables et d'un leadership transformationnel à tous les niveaux. Les leçons tirées de la première décennie soulignent la nécessité, entre autres, de promouvoir la reddition de compte des institutions publiques envers les citoyens africains, d'ancrer les valeurs de la démocratie, de la justice et des Droits de l'Homme, et de donner l'exemple de la bonne gouvernance. Les discussions porteront sur les stratégies pratiques et les efforts de collaboration visant à intégrer ces principes dans les cadres de gouvernance, afin de garantir une administration publique inclusive et efficace.

Questions d'orientation

1. Quelles mesures clés les gouvernements peuvent-ils prendre pour améliorer l'efficacité institutionnelle et garantir des progrès dans la réalisation de l'ODD 16 et de Moonshot 3 ?
2. Comment les décideurs politiques peuvent-ils créer un environnement qui favorise une participation inclusive et garantit que toutes les communautés sont représentées dans les processus de prise de décision en vue d'une bonne gouvernance ?
3. Quel est le rôle des collectivités locales et des communautés et comment leurs capacités peuvent-elles être renforcées ?
4. Quels sont les moyens efficaces de mettre en œuvre des politiques qui promeuvent la justice, la paix et l'inclusion tout en répondant aux besoins spécifiques de divers groupes de population ?
5. Comment améliorer la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement et la société civile pour réaliser des progrès durables dans les initiatives de gouvernance et de justice ?

Modératrice : Mme Sara Hamouda, Responsable de la gouvernance continentale et mondiale, Secrétariat continental du MAEP (Afrique du Sud)

A. Compétence axée sur la main-d'œuvre du secteur public

Expert principal : Dr. George Scott, Secrétaire général, AAPAM

Étude de cas de pays : M. Dauda Solomon Conteh, Directeur Adjoint, Ministère de l'administration et des affaires politiques de la Sierra Leone

| | |
|---------------------------------|--|
| | <p><i>Interactive discussion</i></p> <p>B. Ne laisser personne pour compte (en mettant l'accent sur l'équité sociale)</p> <p><i>Experts principaux :</i></p> <p>Mme Hanan Rezk, Gestionnaire au Réseau de formation des institutions de gestion en Afrique, Institut national pour la gouvernance et le développement durable d'Égypte (intervention en ligne)</p> <p>M. Enock Nyorekwa Twinoburyo, Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique</p> <p>Étude de cas de pays : M. Nawa Kutoma, Directeur adjoint, Ministère des finances et de la planification nationale de la Zambie</p> <p><i>Discussion interactive</i></p> |
| <p>11 h 00 – 11 h 15</p> | <p>Pause</p> |
| <p>11 h 15 – 13 h 00</p> | <p>Séance 4 : Réalisation de l'ODD 16 d'ici 2030 et du Moonshot 3 d'ici 2033 (suite)</p> <p><i>Modératrice :</i> Mme Gebeh Doteh, Directrice exécutive, Commission de la gouvernance du Libéria</p> <p>A. Élaboration de politiques rationnelles (en mettant l'accent sur la planification et la prospection stratégique)</p> <p><i>Expert principal :</i> M. Pali Lehohla, Académie de Modélisation économique, Pretoria (Afrique du Sud)</p> <p><i>Expérience infranationale :</i> Mr. Gareth Morgan, Directeur exécutif chargé de la planification de la ville du Cap, Afrique du Sud</p> <p>Étude de cas de pays : Afrique du Sud</p> <p><i>Discussion interactive</i></p> <p>B. Intégrité (en mettant l'accent sur la prévention de la corruption)</p> <p><i>Expert principal :</i> Prof. Solosh Pillay, Directeur (Université de Stellenbosch)</p> <p>Étude de cas de pays : M. Patrick S. Seitiso, Économiste en chef (ODD), Commission nationale de la planification du Botswana</p> <p><i>Discussion interactive</i></p> |
| <p>13 h 00 – 14 h 30</p> | <p>Déjeuner</p> |

Séance 5 : Exploration des plans d'action et de collaboration avec le système de l'UNRC et les structures nationales du MAEP sur le renforcement des capacités institutionnelles en Afrique

Cette séance de l'atelier se concentrera sur l'exploration de plans réalisables pour améliorer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 et trouver des moyens de favoriser la collaboration entre les parties prenantes pour renforcer les capacités institutionnelles en Afrique. Cette séance comprendra des discussions sur la façon dont les pays peuvent tirer parti de la coordination et de l'expertise des CR de l'ONU aux côtés des politiques de l'évaluation de la gouvernance et de politiques du MAEP afin d'améliorer l'efficacité institutionnelle. Les discussions porteront sur la création de synergies pour relever les défis de la gouvernance, renforcer la résilience institutionnelle et promouvoir le développement durable sur le continent. La séance vise à développer une feuille de route pour une action coordonnée qui améliore la mise en œuvre des politiques, la reddition de compte et la bonne gouvernance en Afrique.

Questions d'orientation

1. Quelles mesures spécifiques les pays africains peuvent-ils prendre pour mettre en place des institutions plus solides et plus résistantes, capables de relever les nouveaux défis ? Quels sont les exemples de bonnes pratiques ?
2. Comment le système des CR de l'ONU impacte-t-il le cadre de la coopération des Nations unies pour renforcer la mise en œuvre des plans de développement nationaux, des politiques et priorités nationales afin de garantir l'efficacité institutionnelle à long terme ?
3. Comment améliorer la collaboration entre le système des CR de l'ONU et les points focaux du MAEP, afin de renforcer les gouvernements nationaux dans la résolution des défis de gouvernance et l'amélioration des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques ?
4. Quelles mesures peuvent être prises pour s'assurer que les plans d'action sont réalisables et dotés de ressources suffisantes pour renforcer les institutions et la reddition de compte nationale ?

Modératrice : Mme Pauline Magawi, Bureau de la coopération au développement des Nations Unies, Bureau régional pour l'Afrique

Intervenants :

- M. Lineekela Josephat Mboti, Directeur général et Point focal du MAEP en Namibie
- M. Charles Abani, Coordinateur Résident des Nations unies au Ghana
- Mme Winnifred Akoto-Samong, Secrétaire exécutive, Commission nationale de la planification du Développement du Ghana
- Mme Kefiloe Masiteng, Directrice de Cabinet du Coordinateur Résident des Nations unies en Afrique du Sud
- Mme. Gcino Mlabo, Directrice, Secrétariat National du MAEP, Ministère de la Fonction Publique et de l'Administration, Afrique du Sud

· **M. Simon Peter Nsereko**, Planificateur Principal, Autorité Nationale de Planification, Ouganda

· **M. Samuel Kasule**, Économiste, Coordinateur Résident des Nations unies en Ouganda

Discussion interactive

Fin de la 2^e journée

| Heure | Tâche |
|------------------|---|
| 9 h 00 – 11 h 30 | <p>Séance 6 : Renforcement de la résilience face aux chocs mondiaux et préservation de l'avenir</p> <p>Cette séance explorera les stratégies visant à renforcer la résilience aux chocs mondiaux et à préserver l'avenir, en s'appuyant sur des cadres internationaux récents. Elle fournira des informations sur le Pacte pour l'avenir, un engagement mondial convenu lors du Sommet de l'Avenir, et le Pacte mondial pour le numérique, qui vise à assurer une transformation numérique inclusive et équitable, ainsi que sur les résultats du Forum de haut niveau sur le développement durable (FPHN) de 2024. La discussion portera également sur l'évolution vers une architecture financière équilibrée en Afrique, afin d'illustrer la manière dont les systèmes financiers peuvent être structurés pour résister aux changements économiques mondiaux. La séance examinera également le lien entre la gouvernance et les ressources naturelles en Afrique et esquissera des stratégies pour aller de l'avant, notamment en préparation du rapport 2025 sur la gouvernance en Afrique.</p> <p>Questions d'orientation</p> <ol style="list-style-type: none">1. Comment les engagements et les actions énoncés dans le Pacte pour l'Avenir peuvent-ils être mis en œuvre efficacement pour renforcer la résilience des pays africains face aux chocs mondiaux ?2. Quelles réformes spécifiques sont nécessaires pour créer une architecture financière équilibrée capable de résister aux fluctuations économiques mondiales ?3. Comment le FPHN et les Revues Nationales Volontaires (RNV) peuvent-ils contribuer à accélérer la réalisation des ODD au niveau continental ?4. Quelles stratégies les pays africains peuvent-ils adopter pour améliorer les systèmes de gouvernance, en veillant à ce qu'ils contribuent au développement durable et à la résilience ? <p><i>Modérateur : M. Rogers Dhlwayo, Economiste principal, PNUD, Afrique du Sud</i></p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none">· Mme Tonya Vaturi, Bureau de l'Appui intergouvernemental et de la coordination des ODD (DAES-ONU)· Mme Habani Munyungano, Directrice à la Commission nationale de la planification de la Namibie |

| | |
|---------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> · Mme. Rose Keffas, Assistante spéciale, Bureau du CPS du Président du Nigéria (intervention en ligne) · M. Aurélien Ahan, Chef de service du suivi des ODD, Ministère de l'économie et des finances du Bénin · Mme Sumedha Ramprosand, Analyste en chef, Ministère des finances, de la planification économique et du développement de Maurice |
| <p>11 h 30 – 12 h 30</p> | <p>Perspectives et allocutions de clôture</p> <p><i>Modérateur : M. Patrick Spearing, Secrétaire du Comité d'experts en administration publique des Nations Unies (DAES-ONU)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> · Mme. Yoliswa Makhasi, Directrice générale, Ministère de la fonction publique et de l'administration e l'Afrique du Sud · Mme Geraldine Fraser-Moleketi, Présidente du Comité d'experts en administration publique des Nations Unies et Présidente de l'Université Nelson Mandela · Mme Marie-Antoinette Rose Quarte, DG du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs |
| | <p>Fin de la 3^e journée</p> |

Rejoignez les discussions en ligne.

#UNDESA_APRM^[SEP]

@APRMorg - Twitter/Instagram^[SEP]

African Peer Review Mechanism - Facebook/LinkedIn

@UNDESA - Twitter

aprm.au.int^[SEP] | un.org